

LIEU ET CONDITIONS D'USAGE DE LA PISTE DE FORMATION A LA CONDUITE DES VEHICULES DEUX-ROUES HORS CIRCULATION

LE LIEU DE FORMATION HORS CIRCULATION :

Location du PARKING DE L'HIPPODROME DE PONT DE VIVAUX
140 AVENUE MIREILLE LAURE 1010 MARSEILLE.

LE TEMPS DE DEPLACEMENT :

De 10 à 20 Minutes, suivant le trafic et le niveau de l'élève
ENTRE L'ECOLE DE CONDUITE ET LE PARKING DE L'HIPPODROME DE PONT DE VIVAUX
140 AVENUE MIREILLE LAURE 1010 MARSEILLE.

LA CAPACITE D'ACCUEIL DU LIEU :

ENVIRON 8 ELEVES APPRENTIS CONDUCTEURS
POUR 2 PARCOURS LENTS
1 PARCOURS RAPIDE.

LA DISPONIBILITE :

6 JOURS SUR 7.

L'EFFECTIF PAR SEANCE DE COURS

HORS CIRCULATION ET EN CIRCULATION : 2 ELEVES APPRENTIS CONDUCTEURS MAXI.

Fait à MARSEILLE Le 01 octobre 2018

Le responsable de l'établissement de formation
Xavier TISON